

EVOLUTION DE LA FORMATION DES SAGES-FEMMES

Marilia GIRAULT

Directrice du département en sciences maïeutiques

**UFR sciences de la santé
Université de Franche-Comté**

LOI n° 2023-29 du 25 janvier 2023 visant à faire évoluer la formation de sage-femme

- **Intégration de l'ensemble des actuelles écoles hospitalières de sages-femmes au sein des universités françaises avant septembre 2027**
⇒ Anticipation bisontine de cette réforme en intégrant la formation maïeutique à l'UFR santé sous la forme du département en sciences maïeutiques fin 2019.
- **Création d'une année de troisième cycle court = formation en 6 ans**
- **Concerne les étudiants.es inscrits.es en PASS / LAS pour cette rentrée septembre 2023 (sortira en 2029)**
- **Evolution du diplôme d'état de sages-femmes vers un diplôme d'état de docteur en maïeutiques avec thèse d'exercice (comme les autres formations médicales)**

1^{ère} année
commune
PASS - LAS

LICENCE
Mai 2
Mai 3

MASTER
Mai 4
Mai 5

3^{ème} CYCLE
Mai 6
thèse
d'exercice
Doctorat en
maïeutique

Pourquoi un 3^{ème} cycle en maïeutique ?

1. Le bien-être étudiant :

- nombre d'heures de formation beaucoup plus importantes que dans les autres formations médicales en 6 ans

	Pharmacie	Odontologie	Maïeutique
Cours	DFGSP2 : 541h DFGSP3 : 500h	DFGSO2 : 469h DFASO3 : 616,5h	DFGSMa2 : 548h DFGSMa3 : 349h
Stages	DFGSP2 : 140h DFGSP3 : 52h	DFGSO2 : 28h DFGSO3 : 111h	DFGSMa2 : 260h DFGSMa3 : 845h
Total	1233h	1224,5h	2002h

En moyenne, 800 heures de formation supplémentaires
avec une année de formation en moins

- Facilitation de l'accès au parcours recherche en validant un M2
- Ajouter une année avec des **STAGES** préprofessionnels en lien avec le projet personnel pour gagner en autonomie avant l'exercice en pleine responsabilité

Pourquoi un 3^{ème} cycle en maïeutique ?

- 2. Profession médicale issue du parcours MMOP :**
donc **parcours semblable** au parcours de formation en médecine (avant l'internat de spécialité), en sciences pharmaceutiques et en sciences odontologiques
- 3. Multiples compétences ajoutées** aux sages-femmes depuis les derniers arrêtés de formation de 2011

Vers une refonte des maquettes pédagogiques de formation

50 % d'enseignement et 50 % de pratique

Programme en cours de validation par le ministère

Arrêté licence attendu à partir de mi-avril 2024

Démarche choisie :

Approche par compétences, avec progression graduelle sur les 3 cycles

Modèle stratégique national :

Référentiel de compétences

Objectifs d'apprentissage et de formation

Niveaux de développement de compétence par cycle

REFORME DES ETUDES de la formation en sciences maïeutique

		moyenne d'ECTS envisagée		
		1er cycle	2ème cycle	3 ème cycle
sémio - physio -grands systèmes - infectieux - pharmaco ...	théorie	19	3	
	clinique	7	6	3
PRE-natal	théorie	12	9	2
	clinique	8	10	4
PER-natal	théorie	12	10	2
	clinique	12	20	10
POST-natal	théorie	9	8	2
	clinique	10	12	4
GYNECOLOGIE	théorie	7	8	2
	clinique	5	8	6
RECHERCHE	théorie	6	6	14
	clinique			
compétences TRANSVERSALES	théorie	10	8	2
	clinique			
parcours PERSONNALISE	théorie	5	4	0
	clinique	5	8	12
TOTAUX	théorie	80	55	24
	clinique	40	65	36
		120	120	60
	théorie	66%	46%	40%
	clinique	34%	54%	60%